

Subventions pour congrès

Mme l'Adjointe PANIER, Rapporteur : Il est proposé au Conseil Municipal, sur avis favorable de la Commission Relations Publiques, d'attribuer, au titre de l'année 2003, les subventions suivantes :

* 460 € au Centre Hospitalier Universitaire pour l'organisation de la réunion des Cancéropôles Grand-est les 19 et 20 octobre dernier, à l'Institut Claude Nicolas Ledoux. Une soixantaine de spécialistes ont débattu des différents projets de structuration du pôle exposés pendant ces deux jours.

* 8 000 € à la Jeune Chambre Économique Française pour l'organisation de son 49^{ème} congrès national, les 21 et 22 novembre prochain à Micropolis. Cette manifestation réunira environ 1 000 jeunes de moins de 40 ans, acteurs économiques d'aujourd'hui, responsables de demain.

Le Conseil Municipal est invité à statuer. En cas d'accord :

- la somme de 460 € sera imputée au chapitre 92.95.65738.89052.300.

- la somme de 8 000 € sera imputée au chapitre 92.95.6574.89052.300 qui sera abondé à hauteur de 8 000 € par un virement de la ligne précédente.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'attribuer ces subventions.

N'ont pas pris part au vote : M. le Maire, M. Éric ALAUZET, M. Michel ROIGNOT, Mme Lucille LAMY, Mme Nicole WEINMAN.

Récépissé préfectoral du 28 novembre 2003.